Ogooué-Ivindo/Tribunal de première instance de Makokou

Nouvelle année judiciaire avec des effectifs renforcés

Vianney MADZOU
Makokou / Gabon

Photo : Vianney Madzou

Le président du tribunal de Première instance de Makokou, Guy Serge Mengue M'Ovono (C) a installé...

Photo : Vianney Madzou

... des nouveaux magistrats, avant de recevoir

L'ANNÉE judiciaire 2016-2017 s'annonce plutôt bonne au tribunal de Première instance de Makokou, qui vient de voir ses effectifs renforcés. En effet, quatre magistrats fraîchement sortis de l'Ecole nationale de la magistrature (ENM) ont été installés dans leurs fonctions respectives. Il s'agit de Sydney David Youmou et Simangoye Ikania, comme juges au siège, puis Cintia Doumingou et Marie Colombe Nguia au parquet en qualité de substituts du procureur de la République.

Si, au siège, l'affectation d'un magistrat vers une autre juridiction et la mutation de la juge Muriel Okomé Ona à l'instruction font que l'effectif demeure le même, tel n'est pas le cas au parquet qui, toute l'année dernière, a fonctionné avec un seul magistrat, en l'occurrence le procureur de la République. Or, cette fois, Ingrid Dany Kama vient de l'y rejoindre, ainsi que deux substituts.

« *En cette année judiciaire qui s'ouvre, le siège du tribunal de Première instance de Makokou entend travailler avec beaucoup plus d'efficacité, de rigueur, et avec beaucoup plus de diligence dans le traitement des procédures. C'est pourquoi, nous sommes contents et ravis de pouvoir compter sur nos jeunes juges fraîchement sortis de l'Ecole nationale de la magistrature*», a déclaré, à juste titre, le président du tribunal de Première instance de Makokou, Guy Serge Mengue M'Ovono.

Bien confiant de l'apport positif de cette fraîcheur au sein de sa juridiction, M. Mengue M'Ovono a tenu à rappeler aux jeunes magistrats nouvellement affectés l'adage selon lequel '"*aux âmes bien nées la valeur n'attend point le nombre d'années*". Ajoutant que ceux-ci devront "*mériter la fonction*" en étalant leur "*savoir-faire*"0.

Photo : Vianney Madzou

Le Gouverneur et le prefet ont posé avec les magistrats à la fin de la cérémonie.

Leur rappelant les termes du serment qui leur a ouvert les portes de la fonction, il leur a demandé de « rendre la justice en toute équité, au nom du peuple gabonais.»

La fin de l'audience d'installation des magistrats a fait place à la prestation de serment des greffiers nouvellement affectés au tribunal de Première instance de Makokou. L'institution a ainsi reçu le serment de Lycia Souagha Moutango et Diane Ohoukopia, deux greffières fraîchement sorties de l'ENM.

Profitant de l'occasion, le président du tribunal et le procureur de la République ont rappelé aux greffiers la tâche exaltante qui est la leur et la responsabilité rattachée à celle-ci.

« *Souvenez-vous que vous êtes la cheville ouvrière de l'activité judiciaire. Vous êtes au fait des procédures, du début jusqu'à leur aboutissement. J'attends donc de vous assiduité dans votre travail, et connaissance véritable des dossiers*», leur a fait savoir le procureur de la République, Ingrid Dany Kama, dans ses réquisitions.

« *Certains d'entre vous authentifient des actes de procédure. Soyez rigoureux. Tout manquement à votre fonction vous exposera aux sanctions professionnelles et même pénales*», a averti le président du tribunal.

Non sans demander aux greffiers, "*cheville ouvrière du tribunal et vitrine de la justice*", d'être "*courtois envers les justiciables*".